

Santé spécialité Métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie

RNCP20391 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312, 331, 115
Code(s) ROME	J1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de la Rochelle

<http://www.univ-larochelle.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Informations client : types d'équipements optiques (caractéristiques des verres de contact, conditions de port, pose, entretien), prise en charge par la sécurité sociale et les mutuelles.
- Prise de mesure (examen de vision, besoin en correction visuelle) ; établir la fiche de travaux
- Orientation vers un professionnel médical
- Préparation des verres, essayages, ajustements
- Conseiller sur les articles optiques, équipements de basse vision, les accessoires
- Conception ou adaptation des appareils
- Vente
- Renseignement des documents du dossier médical
- Suivi de l'état des stocks, commandes, vérification de la conformité de la livraison
- Suivi administratif et comptable d'une structure
- Gestion de ressources humaines

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Techniques de prise de mesures optiques
- Ergonomie
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Techniques de traitements des verres
- Techniques de vente
- Utilisation de matériel de montage optique
- Utilisation d'appareil de mesure optique
- Contactologie
- Optométrie
- Règles de gestion de stocks
- Eléments de base en gestion comptable et administrative

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'optique et de la lunetterie (optométrie, contactologie, basse vision)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Optométriste
- Opticiens lunetiers (évolution du métier décret 2007)
- Opticiens conseil basses visions
- Cadre technico-commercial
- Travail en laboratoire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Enseignants et professionnels, conformément à la réglementation.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Voir liste des liens sources en fin de fiche.

Licence professionnelle Métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20391/>